

# COMMUNE DE JARNOSSE (LOIRE)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2025/13

Nombre de Conseillers

En exercice : **10**

Présents : 9

Votants : 9

**L'an DEUX MILLE VINGT CINQ**

**Le VINGT MAI**

**Le Conseil Municipal de la Commune de JARNOSSE**

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LOMBARD, Maire

**Date de convocation du C.M. : 13/05/2025**

**Présents : LOMBARD Jean-Marc, BORY Annie, ALIX Hervé, VAGINAY Valérie, VILLENEUVE Marlène, FOUILLAND Franck, DESMOUSSEAUX Chantal, FRANÇOIS Yannick, ALLOIN Dominique.**

**Absents excusés : Jean DONNARS**

**Secrétaire : Annie BORY**

**Délibération publiée le 22/05/2025**

### **ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LE CONTRÔLE DE SÉCURITÉ PÉRIODIQUE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET AIRES DE JEUX - APPROBATION DE LA CONVENTION**

Monsieur le Maire fait part à son conseil d'une proposition de convention établie par Charlieu-Belmont Communauté pour la constitution d'un groupement de commandes pour le contrôle de sécurité périodique des équipements sportifs et des aires de jeux. Cette convention définit l'objet et les modalités de fonctionnement du groupement, permettant ainsi la désignation commune d'un seul prestataire, et favorise la réalisation d'économie d'échelle.

Cette convention prendra effet à compter de ce jour, date de la délibération d'adhésion au groupement. La durée du groupement correspond à la durée du marché soit 4 exercices de vérifications annuelles.

Chaque membre du groupement procédera aux paiements des prestations le concernant et fera appliquer les pénalités relevant des manquements observés pour ses équipements.

Oui l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents d'adhérer au groupement de commande pour le contrôle des équipements sportifs et aires de jeux de la Commune et donne tout pouvoir à M. le Maire pour la signature de ladite convention.

Fait à JARNOSSE, le 20 mai 2025

Le Maire,  
**Jean-Marc LOMBARD**

Le Secrétaire de séance,  
**Annie BORY**

